



La pédicure dispense des soins destinés à maintenir ou à améliorer l'aspect esthétique des pieds. Il traite les affections de l'épiderme et des ongles des pieds.

Le pédicure réalise une anamnèse du patient et de ses antécédents, elle examine le pied de façon à pouvoir déterminer les soins à apporter au patient. Elle soigne également les lésions bénignes du pied (durillons, cors, crevasses, ongles incarnés, etc.). La pédicure traite exclusivement le pied dit « non à risque », c'est-à-dire qui ne présente aucune affection systémique (pied diabétique, rhumatismal, neurologique ou avec problème vasculaire, pied qui a subi un traumatisme ou suite à une opération chirurgicale). En cas de soupçon d'un pied à risque, le pédicure doit renvoyer le patient vers un médecin.

### TARIFS :

Les prestataires du Centre de Santé du Namurois et de l'ISPPC sont conventionnés. Ils appliquent les tarifs officiels.

### CONDITIONS D'ACCÈS :

Toutes nos consultations sont ouvertes à tous, affiliés et non affiliés.

### DOCUMENTS À FOURNIR :

Pour toute consultation, merci de vous munir de **vignettes de mutuelle** et de votre **carte d'identité**.

### PRENDRE RENDEZ-VOUS :

**Saint-Servais** Notre call center est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

☎ 081/777.000

**Philippeville** Notre call center est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

☎ 071/922.081

### CONSULTATIONS :

**SAINT-SERVAIS**  
Chaussée de Waterloo, 182

**PHILIPPEVILLE**  
Rue de France, 35

### L'ÉQUIPE :



Madame HELU  
Madame PIERRE